



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 MAI 2025

**OBJET : PETITES VILLES DE DEMAIN – REVITALISATION DE LA COMMUNE –
VOIE DOUCE "TRAVERSEE DU BARRASSON" – ACCES AU COLLEGE –
CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS "SOUTIEN AUX PROJETS D'INFRASTRUCTURES CYCLABLES
POUR LA MOBILITE DU QUOTIDIEN"**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-et-un Mai à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN.

Etaiant présents :

M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne –
M. JULLIEN Bernard – Mme PELEGRINA Geneviève – M. JULIEN Guillaume – Mme PIERRAT Brigitte – M. DALCANT
Jacques – Mme BARDIES Frédérique – M. HERNANDEZ Antoine – Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. FAYET Stéphane –
Mme SACCO Virginie – M. DI GIOVANNI Alexandre – M. BERTRAND Philippe – M. DELAHAYE Guy – M. MEGUEDMI
Smaïl – Mme PIOZIN Patricia.

Ont donné procuration :

Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
M. CARMONA Alain a donné procuration à M. JULLIEN Bernard
Mme TOUMANI Soréa a donné procuration à Mme PELEGRINA Geneviève
Mme ORSINI Chantal a donné procuration à M. BERTRAND Philippe

Absents excusés :

M. RISSO Gilbert – Mme GIACHINO Lisa – Mme AYMES Patricia – Mme UGHETTO Wendy – M. RICHELME Jean-Marc.



Mme OBELISCO Francine a été désignée secrétaire de séance.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 21 Mai 2025.
Délibération N° DM_20250521N041

OBJET : PETITES VILLES DE DEMAIN – REVITALISATION DE LA COMMUNE – VOIE DOUCE "TRAVERSEE DU BARRASSON" – ACCES AU COLLEGE – CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS "SOUTIEN AUX PROJETS D'INFRASTRUCTURES CYCLABLES POUR LA MOBILITE DU QUOTIDIEN"

Il est rappelé que, lors de la séance du 30 Janvier 2025, était validée l'autorisation de demande de subvention pour le projet de création d'une voie verte dans la continuité de la voie verte existante sur le plateau des Lauzières jusqu'à SAINT-AUBAN, auprès du Département et de l'Union Européenne à travers l'appel à projets FEDER. Toutefois, dans le cadre de l'appel à projets FEDER "Soutien aux projets d'infrastructures cyclables pour la mobilité du quotidien" des coûts indirects liés à ce projet peuvent être financés. Aussi, il est proposé d'ajouter cette ligne de coûts indirects dans le plan de financement. En effet, le projet génère des coûts indirects pour la Commune (temps passé, déplacements...), c'est un avantage de pouvoir valoriser ces coûts dans la demande de subvention.

Aussi, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DÉPENSES	H.T.	RECETTES	H.T.
CÔTÉ SAINT-AUBAN : Travaux préparatoires, terrassement, ouvrage structurel, revêtements, séparation, signalétiques, arbres, terre végétale, massif, éclairage	360.250,00 €.	Conseil départemental CDST (8.60 %)	100.000,00 €.
PASSERELLE BARRASSON : Passerelle métal, supports, micropieux, fondations talus, plantations, éclairage	375.000,00 €.	Fonds européens (FEDER) 70 %	813.560,06 €.
CÔTÉ COLLEGE : Travaux préparatoires, terrassement, ouvrage structurel, revêtements, séparation, signalétiques, arbres, terre végétale, massif, éclairage	252.200,00 €.	Autofinancement (21.40 %)	248.668,59 €.
Maîtrise d'œuvre	98.745,00 €.		
Coûts indirects 7 %	76.033,65 €.		
Total	1.162.228,65 €	Total	1.162.228,65 €.

OUI CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE** :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Europe et du Conseil Départemental selon le plan de financement ci-dessus,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à inscrire les sommes nécessaires au budget dès lors qu'elles seront accordées,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

PUBLIE LE :

T

NT

NOMENCLATURE N° 8-4

CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN,
LE VINGT-DEUX MAI DEUX MILLE VINGT-CINQ.
FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN,
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR COPIE CONFORME,

Le Maire,

René VILLARD

